

## SUPPLEMENT MUSICAL

### JEAN-JACQUES RENIER

#### OUVERTURE A GRAND ORCHESTRE N° 1, EN FA MAJEUR

JOSE QUITIN

La nécrologie de Jean-Jacques Renier citée ci-dessous est extraite du *Journal de Liège, politique, commercial et littéraire* par J. F. Desoer, n° 76, 1<sup>er</sup> avril 1815.

Nécrologie - Les amis des arts viennent de perdre M. Jean-Jacques Renier, prêtre, maître de musique de Saint-Servais à Maastricht, où il est mort le 16 mars âgé de soixante-sept ans.

Né à Jupille, près de Liège, il montra dès son enfance beaucoup de dispositions pour le chant. Il fut reçu comme enfant de chœur à la collégiale Saint-Barthélemy à Liège. Les progrès qu'il fit dans la musique engagèrent le Doyen et le Chapitre à le faire entrer au Collège liégeois à Rome où il étudia pendant six ans. Il laisse beaucoup d'ouvrages auxquels les amateurs ne peuvent refuser leurs applaudissements. Grétry même sut apprécier son mérite.

Il joignait à ces talents une méthode particulière pour instruire la jeunesse dans cet art. Il s'en est occupé toute sa vie et, la veille de sa mort, il disait encore à quelques uns de ses élèves : « Apprenez bien ce morceau pour le chanter à ma messe ».

Outre ces bonnes qualités, il était brave ecclésiastique. En quelque pays qu'il ait habité, la douceur de son caractère, ses bonnes moeurs et sa modestie lui ont toujours gagné l'estime et la considération des honnêtes gens. (Par un abonné)

L'essentiel est dit dans cette nécrologie. Néanmoins, il nous a paru utile d'y apporter quelques précisions, résultats de lectures diverses, car les documents d'archives concernant Jean-Jacques Renier sont plutôt rares.

Fils de Jacques Renier et d'Anne-Marie Damry, Jean-Jacques a été baptisé à Jupille le 3 février 1747. Choral à la collégiale Saint-Barthélemy, il figure encore sur une liste de paiements aux *duodeni* (enfants de chœur) en octobre 1765. Son nom est barré en février 1766 mais rétabli en mars (gages à 5 florins). Il a dix-neuf ans et a certainement dépassé les limites de la mue de la voix. Conformément à l'usage - quand il s'agissait de bons sujets - les chanoines le gardent à leur service et lui font donner des leçons d'instruments et de théorie de la musique (celle-ci par le maître de chant Wéry). Toutefois, ceci n'est qu'une hypothèse.

La protection de D<sup>mes</sup> Lekart, doyen de la collégiale, vaut à Renier une bourse d'études pour la Fondation Darchis à Rome. Il y séjourne de 1771 à 1774 et prend des leçons de composition avec Grégoire Ballabene, musicien romain décédé vers 1800. Selon Fétis, Ballabene était un très habile contrapuntiste, célèbre pour avoir composé, peu avant 1770, une *Messe* à 48 voix réparties en 12 chœurs à 4 voix. « Essayée » à la cour du Portugal par cent-cinquante chanteurs, elle ne réussit pas à convaincre les auditeurs. Mais à Rome, il y avait encore des admirateurs convaincus de l'art de Palestrina, par exemple Pasquale Pisari (1725-1778).

A son retour à Liège, Jean-Jacques Renier est nommé maître de chant de la collégiale Saint-Barthélemy. Mais il ne se contente pas de diriger la maîtrise et de composer pour elle, selon l'usage, des messes et des motets. En effet, la *Gazette de Liège* de Desoer, n° 127 du 24 octobre 1785 avertit que :

Le Sr Jean-Jacques Renier, maître de musique de l'église collégiale de Saint-Barthélemy à Liège, propose par souscription, à 9 livres de France, quatre grandes Symphonies de sa composition, à grand orchestre mais jouables en quatuor. Chez l'auteur, place Saint-Barthélemy, entrée des cloîtres.

L'annonce de la « parution prochaine » de quatre symphonies est rappelée dans le n° 23 du 15 février 1786. Ces symphonies sont « dédiées à la Société d'Emulation de Liège ». On peut se les procurer chez l'auteur et chez Latour, graveur et imprimeur en taille douce. Elles comportent trois mouvements (vif - lent - vif) sauf la 2<sup>e</sup> (*Andante sostenuto* - *Rondo - Prestissimo*). Leur *Allegro* initial est de forme sonate bithématique et leur tonalité est respectivement *ré, sol, mi* bémol et *fa* majeur. L'orchestration est le quatuor à cordes, deux hautbois, deux cors et timbales.

Le 17 avril 1786 (et encore les 19, 21 et 24) la *Gazette de Liège*

avertit de la part des Doyen et Chapitre de Saint-Servais à Maastricht que la place de Maître de Musique dans leur Eglise est actuellement vacante et sera conférée le 12 mai prochain. Ceux qui croient avoir les qualités requises pour remplir cette place, étant revêtus du caractère de prêtre, peuvent s'adresser au-dit Chapitre.

Jean-Jacques Renier n'est pas prêtre, mais il s'est sans doute engagé à le devenir. Il est élu le 12 mai 1786 et, le 8 avril 1788, il célèbre sa première messe à Saint-Servais. Un poème de François Thielen salue cette élévation au sacerdoce.

Comme toutes les collégiales du Pays de Liège, celles de Maastricht, Notre-Dame et Saint-Servais, subissent les contrecoups de la Révolution de 1789, des restaurations des princes-évêques de Hoensbroeck et de Méan, de la conquête française (1795) et enfin, de la fermeture des églises et de la dispersion des maîtrises en 1797. Nous ignorons tout du destin de Jean-Jacques Renier pendant cette période chaotique et au-delà.

Le Concordat de 1801 ramène un certain calme, mais ne rouvre pas toutes les églises, surtout pas les plus vastes. A Maastricht, c'est Saint-Nicolas, ancienne église paroissiale de la collégiale Notre-Dame, qui est rendue au culte. Le 14 décembre 1803, le curé L. H. Partoums y fonde une *Société Sainte-Cécile* dans le but d'apporter un certain décorum aux offices. La société compte trente membres dont quatre au moins assurent, par roulement, le service musical religieux. Comme il y a trop peu de membres, on recrute des enfants de chœur dont l'instruction est confiée à l'organiste Rutten. Mais celui-ci démissionne le 17 mai 1806. Il est remplacé comme instructeur des chœurs par Otzeling, ex-maître de chant de Notre-Dame, aux appointements de 100 florins par an (par décision du 4 novembre 1806). Otzeling démissionne lui aussi le 21 octobre 1808. Pour le remplacer, le Comité de la *Société Sainte-Cécile* propose « Renier oud sangmeester van Sint-Servatius », mais ce dernier décline cet honneur qui revient à Meyers. En 1812, probablement à cause de la difficulté de trouver un maître de chant, la charge est partagée entre quatre personnages dont Renier. Il semble avoir rempli consciencieusement sa tâche jusqu'à son décès, le 16 mars 1815.

Peu d'œuvres de Renier ont été conservées, mais elles mériteraient une analyse. Elles se répartissent ainsi :

1. A la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Liège: 4 *Motets* et un *Te Deum*, tous remis en partition par Léonard Terry<sup>1</sup>, 4 *Symphonies* et 2 *Ouvertures*<sup>2</sup>.
2. A la Bibliothèque de la cathédrale Saint-Paul, 4 *Symphonies* (les mêmes qu'au Fonds Terry).
3. A Maastricht, 3 *Motets* et 2 *Te Deum*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Maurice Barthélémy, *Inventaire général des manuscrits anciens du Conservatoire royal de Musique de Liège*, n°s 700 à 774.

<sup>2</sup> Fonds Terry, cotes A 261 et 262.

<sup>3</sup> J. Th. H. De Win, *Archieven en Bibliotheek van de Basiliek van O. L. Vrouw*, II, *Catalogus muziekwerken en bibliotheek*, Maastricht, 1952, n°s 2 et 10 (en *ré* majeur) et 936 à 940.

Les deux *Ouvertures* n° 1 en *fa* majeur, n° 2 en *mi* bémol majeur, ont été gravées entre 1804 et 1810. Nous nous basons sur la mention « enregistré à la Bibliothèque impériale » pour 1804, et pour 1810, sur le fait que M<sup>lle</sup> Andrez a remis son commerce cette année-là. Ces deux *Ouvertures* sont de coupe identique : deux mouvements, un *lent* suivi d'un *vif*.

Si le *lent* est assez homogène, le *vif* fait apparaître une succession de thèmes divers, amenés par des marches d'harmonie modulantes. Leur caractère est souligné par une orchestration adéquate où les contrastes entre *piano* et *forte* ne manquent pas. Toutefois, l'auteur ne signale que très rarement des *crescendo* et des *diminuendo*, alors qu'en divers endroits, ce type de progression est évident.

A cause du renouvellement permanent de la thématique, ce type d'ouverture, très fréquent au XIX<sup>e</sup> siècle, a été baptisé *Ouverture en forme de Pot-pourri*. Il se distingue ainsi des nouvelles ouvertures de l'époque romantique, l'*Ouverture à programme* (de forme libre ou structurée comme une sonate) et l'*Ouverture dramatique*, chère aux romantiques allemands Spohr, Weber et Mendelssohn.

Quelle que soit sa forme, l'ouverture de l'époque romantique n'est plus nécessairement introductrice d'une oeuvre théâtrale. Au contraire, elle est souvent devenue une pièce de concert indépendante de tout contexte. C'est bien le cas de celles de Jean-Jacques Renier. Appliquée à l'*ouverture à programme*, cette conception conduit au *Poème symphonique* de Franz Liszt puis au *Poème pour soliste(s) et orchestre* d'Eugène Ysaÿe.

Extrait de *La Gazette de Liège*, n° 65 du 17 mars 1810 :

Département de l'Ourte - Liège, le 15 mars

Hier 14, la Société d'Emulation a ouvert ses concerts [...]. L'exécution a parfaitement rempli l'attente générale [...]. On a entendu avec plaisir une Ouverture solennelle de notre compatriote M. Reynier [sic], ci-devant maître de chapelle de notre collégiale Saint-Barthélemy. C'était une fleur indigène, elle était bien sûre de plaire.

Bassenge aîné

N'en serait-il plus de même aujourd'hui ?

### Bibliographie

FRANÇOIS-JOSEPH FETIS, *Biographie universelle des musiciens*, Paris, 1839.

RENE VANNES, *Dictionnaire des musiciens (compositeurs) belges*, Bruxelles, [1947].

ANTOINE AUDA, *La musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège*, Liège, 1930.

PHILIPPE, « Glanes sur les musiciens de l'ancien Pays de Liège (Moyen âge - XIXe siècle) » d'après Henri Hamal (1744-1820), « Notes sur les musiciens liégeois », *Chronique archéologique du Pays de Liège*, Institut archéologique liégeois, Liège, 1956-1959.

MONIQUE DE SMET, *Le Collège liégeois de Rome. Sa fréquentation au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1960.

JEAN PURAYE, *La Fondation Lambert Darchis à Rome*, Rome-Liège, 1993, p. 161.

J. TH. H. DE WIN, *Archieven en Bibliotheek van de Basiliek van O. L. Vrouw*, II, *Catalogus muziekwerken en bibliotheek*, Maastricht, 1952.

*Gazette de Liège* et *Journal de Liège, politique, commercial et littéraire* de F. J. Desoer.

Archives de la collégiale Saint-Barthélemy, Archives de l'Etat, Liège.

Archives de la collégiale Saint-Servais. Staatsarchief, Maastricht.

Archives de la collégiale O. L. Vrouw. Staatsarchief, Maastricht.

Archives de l'église Saint-Nicolas à Maastricht. Genootschap der heilige S<sup>te</sup> Cecilia. Staatsarchief, Maastricht.